



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE-ALPES



Lyon, le 4 juillet 2014

AIGLES DE BONELLI : FA, NC et NA volent bien !

Il y a presque 2 mois, la LPO Rhône-Alpes vous faisait part du bon déroulement de l'opération de baguage (Programme personnel de Cécile Ponchon, sous l'égide du Museum National d'Histoire Naturel-CRBPO) réalisée comme chaque année sur les jeunes aigles alors qu'ils sont encore au nid, incapables de voler. C'était en mai, les deux couples d'aigles des gorges de l'Ardèche avaient eu la visite d'un ornithologue (Michel MURE de la LPO Rhône-Alpes, bagueur CRBPO) aidé de professionnels de l'escalade (CREPS de Vallon Pont d'Arc) du SGGA et de la LPO Ardèche. Les trois aiglons nés cette année avaient été équipés de bagues (en réalité, 4 jeunes sont nés mais le cadet d'une des 2 nichées est mort avant le baguage sans que l'on ait pu déterminer la cause).

Dans notre précédent article nous précisions tout l'intérêt de ce programme de baguage pour améliorer nos connaissances sur les déplacements et le devenir des oiseaux de cette espèce bénéficiant d'un Plan National d'Action du Ministère de l'Ecologie, conduit par les Conservatoires des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon et de PACA, et la LPO Rhône-Alpes.

Nous sommes à présent en juillet, après 40 jours de couvaison, 70 jours d'élevage au nid par les adultes, les 3 jeunes équipés de bagues, portant chacune un code distincts FA, NC et NA, se sont envolés et volent même très bien depuis plusieurs jours.

L'envol est souvent un moment délicat pour les jeunes : ils ont beau être « aigles » et ils ont beau avoir un instinct qui les poussent à abandonner leur nid, se lancer pour la première fois dans le vide à une centaine de mètres de hauteur reste un acte difficile et périlleux. Leur tout premier vol est souvent une chute ralentie par des mouvements d'ailes très imprécis. L'aiglon se pose rapidement, là où il peut, l'idéal étant sur une large vire en milieu de falaise à l'abri des autres prédateurs. Plus ou moins « terrassé » l'aiglon tentera de nouveaux vols plusieurs heures, voire 1 ou 2 jours plus tard !

Encouragé et incité par les adultes l'aiglon prend progressivement de l'assurance et il faut parfois attendre 10 à 15 jours avant de le voir réaliser des jeux et acrobaties aériennes avec les adultes.

Au moment de la rédaction de cet article les jeunes en sont à ce stade de développement. Leur dépendance vis-à-vis des adultes va s'estomper régulièrement jusqu'à la fin juillet parfois jusqu'à la fin août, avant de trouver leur totale émancipation.

Alors que les adultes sont sédentaires, les jeunes émancipés entament une longue période de « vagabondage orienté » qui va les amener à fréquenter des régions où les proies sont abondantes et faciles d'accès (zones humides, zones semi-désertiques, régions agricoles) loin des territoires de chasse des couples, évitant ainsi toute concurrence qui pourrait compromettre leur productivité. C'est au cours de ces périodes que les jeunes s'exposent à de nombreuses menaces et subissent d'importantes pertes : moins de 50% des jeunes atteignent l'âge d'un an et seulement 10 à 20% parviendront à leur 4^e année !

Le Plan National d'Action en faveur de l'Aigle de Bonelli vise à réduire les causes de mortalité des aigles (électrocutions, tirs) pour maintenir les couples actuels et favoriser le retour de nouveaux couples. L'Ardèche devrait pouvoir abriter potentiellement 4 à 6 couples, elle accueille seulement 2 couples depuis 1978 suite à la disparition de plusieurs couples dans les années 1950-1970. La LPO Rhône-Alpes et ses partenaires sont optimistes et regardent vers l'avenir en s'inscrivant totalement dans le programme d'actions du Plan National. La LPO accentue son partenariat avec ERDF pour optimiser les travaux de neutralisation des poteaux présentant des risques pour l'avifaune. A la demande du SGGGA, la LPO a réalisé un premier diagnostic sur l'action en faveur des espèces proies et de nouveaux accords devraient être développés avec le monde cynégétique. Une veille est assurée toute l'année afin que soit prise en compte l'espèce dans les programmes de gestion des sites Natura 2000 et des Espaces Naturels Sensibles du Conseil Général de l'Ardèche, qui offrent de véritables possibilités de retour de nouveaux couples.

FA, NC et NA volent bien, souhaitons qu'ils échappent aux menaces et profitent des actions en leur faveur.

Contacts presse :

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Languedoc-Roussillon : Florence Fabry – 04 34 46 64 20
florence.fabry@developpement-durable.gouv.fr

Contacts :

Ligue pour la Protection des Oiseaux Coordination Rhône-Alpes - (coordinateur technique du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli en Rhône-Alpes) : Michel Mure – 04 75 35 55 90
michel.mure@lpo.fr

Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (coordinateur technique du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli) : Olivier Scher – 04.67.29.90.65
pna@cenlr.org

Conservatoire - Etude des Ecosystèmes de Provence (opérateur technique du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli en PACA) : Irène Nzakou – 04.42.26.74.31
irene.nzakou@ceep.asso.fr

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Languedoc-Roussillon (coordinatrice du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli) : Patrick Boudarel – 04.34.46.66.54
patrick.boudarel@developpement-durable.gouv.fr

Site du Plan national d'actions Aigle de Bonelli : <http://www.aigledebonelli.fr>